

Demande d'avis d'opportunité pour
l'enquête « CAM »
Chaînes d'activité mondiales



Au niveau européen, les données sur les chaînes d'activités mondiales :

- étaient collectées à titre volontaire jusqu'à présent dans le cadre d'un « gentlemen's agreement » ;
- entrent dans le règlement EBS (règlement 2019/2152 et règlement d'exécution 2022/918) à partir du millésime 2023 (livraison tous les 3 ans).

L'enquête CAM a été réalisée en France :

- en 2012 (période de référence : 2009 - 2011),
- en 2017 (période de référence : 2014 - 2016), champ des PME, entreprises au sens LME,
- en 2021 (période de référence : 2018 - 2020), entreprises au sens LME,

... sur la base d'une méthodologie européenne.

→ L'avis d'opportunité est demandé pour les futures enquêtes conduites en 2024 et 2027.

OBJECTIFS DE CONNAISSANCES SUR :

- L'organisation des entreprises dans une économie mondialisée (types d'activités),
- Le positionnement des entreprises dans les chaînes d'activité mondiales,
- La fragmentation des processus de production,
- L'impact en terme d'emplois en cas de changements organisationnels.

THÈMES :

- Sur 3 ans (précédent l'interrogation) :
 - Types d'activités externalisées et délocalisées (cœur de métier, activités supports) et sur leur destination (France, zones à l'étranger),
 - Types d'activités relocalisées,
 - Impacts sur l'emploi,
 - Freins et motivations.
- Sur l'année (précédent l'interrogation) :
 - Types d'achats/ventes de biens et services à l'étranger,
 - Impacts des récents évènements mondiaux sur les chaînes de production.

- Champ : entreprises de 50 salariés ou plus, au sens LME,
Secteurs principalement marchands non-agricoles (sections B à N, y compris K de la NAF rev. 2),
France entière.

- Sondage :
 - Base de sondage (Sirus) : 21 000 unités,
 - Interrogation exhaustive des grandes entreprises,
 - Stratification par secteurs x tailles (CA à l'export et types d'unités),
 - Taille de l'échantillon : environ 15 000 unités.

- Collecte en ligne (portail de l'Insee).

- Comité de concertation : octobre 2023 (N-1)
- Préparation de l'enquête (échantillonnage, outils) : janvier à juin 2024 (N)
- Passage au comité du label : printemps 2024
- Collecte : septembre 2024 (N) à janvier 2025 (N+1)
- Post-collecte (vérification, apurement, redressements) : janvier à juin 2025 (N+1)

- Transmission Eurostat : septembre 2025 (N+1)
- Publications nationales Insee : fin 2025 (N+1) / début 2026 (N+2)
- Diffusion des bases individuelles (CASD) : T1 2026 (N+2)

Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Florian LEZEC

Chef de la section Enquêtes thématiques

Insee - DSE

florian.lezec@insee.fr